



# Fiche d'inscription à l'École de Musique Municipale de Saint Vincent de Paul

## ELEVE :

NOM et Prénom :

Adresse :

Téléphone(s) :

Adresse courriel : @

Date de naissance :

Classe :

## REPRESENTANTS LEGAUX :

*Représentant légal 1*

NOM et Prénom :

Adresse :

Téléphone(s) :

Adresse courriel : @

*Représentant légal 2*

NOM et Prénom :

Adresse :

Téléphone(s) :

Adresse courriel : @

**J'autorise les services de la mairie à consulter mon dossier Allocation pour connaître notre quotient familial et déterminer le(s) tarif(s) associé(s) (voir ci-après)**

**Je n'autorise pas les services de la mairie à consulter mon dossier Allocation pour connaître notre quotient familial et déterminer le(s) tarif(s) associé(s) ; le tarif « QF 1700.01 et + sera appliqué.**

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par délibération n°2025-093 en date du 15 juillet 2025 une nouvelle grille tarifaire des inscriptions à l'école de musique, intégrant le principe du quotient familial et les lieux de résidence des élèves « commune » / « Communauté d'Agglomérations du Grand Dax » / « Autres Communes » tout en conservant la dégressivité pour les familles.

Les Adultes et les Représentants Légaux doivent autoriser « la consultation du dossier allocation par les partenaires (CDAP) lors de l'inscription pour identifier leur Quotient Familial (QF).

En cas de refus, le tarif « QF 1700,01 et + » sera appliqué.

<b>ELEVES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL</b>			
	1 <sup>er</sup> élève	2 <sup>ème</sup> élève	3 <sup>ème</sup> élève et +
QF ≥ 1700,01	<b>125 €</b>	<b>87.50 €</b>	<b>62.50 €</b>
794,01 ≥ QF ≤ 1700	<b>110 €</b>	<b>77 €</b>	<b>55 €</b>
357 ≥ QF ≤ 794	<b>50 €</b>	<b>35 €</b>	<b>25 €</b>
<b>LOCATION D'INSTRUMENT</b>	1 <sup>ère</sup> année		<b>30 €</b>
	2 <sup>ème</sup> année et suivantes		<b>50 €</b>

<b>ELEVES DE LA CAGD</b>			
	1 <sup>er</sup> élève	2 <sup>ème</sup> élève	3 <sup>ème</sup> élève et +
QF ≥ 1700,01	<b>250 €</b>	<b>175 €</b>	<b>125 €</b>
794,01 ≥ QF ≤ 1700	<b>220 €</b>	<b>154 €</b>	<b>110 €</b>
357 ≥ QF ≤ 794	<b>100 €</b>	<b>70 €</b>	<b>50 €</b>
<b>LOCATION D'INSTRUMENT</b>	1 <sup>ère</sup> année		<b>60 €</b>
	2 <sup>ème</sup> année et suivantes		<b>100 €</b>

<b>ELEVES HORS CAGD</b>			
	1 <sup>er</sup> élève	2 <sup>ème</sup> élève	3 <sup>ème</sup> élève et +
QF ≥ 1700,01	<b>375 €</b>	<b>262.50 €</b>	<b>187.50 €</b>
794,01 ≥ QF ≤ 1700	<b>330 €</b>	<b>231 €</b>	<b>165 €</b>
357 ≥ QF ≤ 794	<b>150 €</b>	<b>105 €</b>	<b>75 €</b>
<b>LOCATION D'INSTRUMENT</b>	1 <sup>ère</sup> année		<b>90 €</b>
	2 <sup>ème</sup> année et suivantes		<b>150 €</b>

**Tarifs pour les cursus adultes +18 ans :**

- Cours individuels : 350 €
- Cours collectifs : 175 €

A Saint-Vincent-de-Paul, le

Signatures :

Représentant légal 1

Représentant légal 2

Inscription validée le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

par M. Yves LAULOM

Directeur de l'Ecole Municipale de Musique

*L'école de Musique municipale de Saint Vincent de Paul est adhérente à l'Union Musicale des Landes (UML) et à la Confédération Musicale de France (CMF).*

*Pour la gestion des effectifs, l'école de musique Municipale utilise un logiciel nommé « Open Talent » agréé par la CMF et administré localement par l'UML.*

*En début d'année scolaire, une fiche de renseignement vous est remise pour collecter les données utiles au bon fonctionnement de l'école de Musique. Chaque élève devient membre de la CMF et obtiendra sa licence CMF avec tous les avantages partenaires associés.*

*Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité directement dans votre espace Open Talent [www.opentalent.fr](http://www.opentalent.fr) ou auprès du Directeur de l'école ([ecole.musique@saintvincentdepaul.fr](mailto:ecole.musique@saintvincentdepaul.fr)), conformément à l'article 12 du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel.*

*Le Délégué à la Protection des Données personnelles est l'Agence Landaise Pour L'informatique (ALPI - 175, place de la Caserne Bosquet BP 30069 - 40002 MONT DE MARSAN CEDEX), que vous pouvez contacter au 05 58 85 91 90 pour tout renseignement supplémentaire.*

*Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.*